

AVIS PUBLIC

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

admtl.com

Révision des tarifs de stationnement

Veuillez être avisé qu'à compter du 21 juin 2016, la nouvelle tarification des parcs de stationnement à l'Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal sera établie comme suit :

NOUVELLE TARIFICATION*			
	Tarif aux 20 minutes	Tarif maximum par jour	Tarif maximum par semaine
EconoParc			
AeroParc	—	15 \$	85 \$
P6, P7, P8, P9 & Pmax	—	17 \$**	99 \$**
P5	6 \$	30 \$	135 \$
Stationnement aéroport			
Étagé	6 \$	30 \$	—
Courte durée	6 \$	45 \$	—
ValetParc	—	45 \$	—
HotelParc			
	8 \$	36 \$	—

* Les prix incluent la TPS et la TVQ

** Représente tous les EconoParc sauf l'EconoParc P5

Veuillez prendre note que les tarifs indiqués ci-dessus reflètent les tarifs maximum qu'Aéroports de Montréal (ADM) pourrait appliquer pour les stationnements selon l'achalandage dans les parcs. ADM se réserve le droit d'afficher des prix inférieurs à l'avis public en tout temps ou pour des périodes limitées. Visitez le site web de la Société afin de connaître la tarification courante au www.admtl.com

Cet avis est donné à Montréal ce 20^e jour d'avril 2016.

Pierre Gagnon, Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire